

ACTE DE DÉCÈS.



Mairie de *Yssche*
 Arrondissement communal de *Bruxelles*
 Du *deuxième* jour du mois de *Brumaire* l'an
1802 de la République française.

Acte de Décès de *Barbe Floche*
 décédé le *premier* jour du mois de *Brumaire*
 à *huit* heure du *matin*, profession *de* *quatorze* ans, né à *Bruxelles*, Département
 de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*,
enfant de la patrie
 de *Edé Che* *Gille de Veer* et

Il faut énoncer si la per-
 sonne décédée est mariée,
 veuve ou célibataire; et si
 elle est mariée, les noms
 prénoms du survivant,
 s'il est possible de le sa-
 voir, les noms de ses père
 et mère.

On mettra les noms,
 prénoms, profession et
 domicile des témoins, et
 s'ils sont parents, voisins
 ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Gille*
de Veer, demeurant à *Yssche*, profession
de journalier, qui a dit être *père nourricier* du
 défunt, et par le Citoyen *Gille goobus*
 demeurant à *Yssche*, profession *de journalier*, qui
 a dit être *voisin* du défunt

Si les déclarants ne sa-
 vent signer, il en sera
 fait mention. Si le décès
 a été constaté à la suite
 d'un accident par un of-
 ficier de police, il en sera
 fait mention, et le procès-
 verbal sera relaté.

Et ont signé: *Edouard de Veer*
la X. Signature de Gille goobus

Constaté par moi *Clement Nijse* adjoint Maire
 de *Yssche*, faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil, soussigné. *Clement Nijse*

6 ② ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yffche
Arrondissement communal de Bouffelles
Du *Jeune* jour du mois de *Brunaire* l'an
1871 de la République française.

Acte de Décès de *jean de Coster*
décédé le *14* jour du mois de *Brunaire*
à *10* heure du *matin*, profession de *cultivateur*, âgé
de *quatrevingt* ans, né à *Yffche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yffche*
Epon. *De Charles Coopmans* et
fils de *—* de *—*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Charles*
de Cortie, demeurant à *Yffche*, profession
de *cultivateur*, qui a dit être *fils* du
désunt, et par le Citoyen *jean de Coster*
demeurant à *Yffche*, profession de *cultivateur*, qui
a dit être *son fils* du désunt

Et ont signé *Charles de Cortie*
jean de Coster

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Quigo adjoint* Maire
de *Yffche*, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Quigo*

③ ACTE DE DÉCÈS. 7

Mairie d'Yffche
Arrondissement communal de Bouffelles
Du *troisième* jour du mois de *Brunaire* l'an
1871 de la République française.

Acte de Décès de *Lucas Schram*
décédé le *14* jour du mois de *Brunaire*
à *10* heure du *matin*, profession de *—*, âgé
de *huit* ans, né à *Bouffelle*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *—*
fil de *enfant de la patrie* et
de *Deleide Che*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par la Citoyenne *Elisabeth*
de Bon, demeurant à *Yffche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *Maire Henri Juer* d'un
désunt, et par le Citoyen *Gille Goosens*
demeurant à *Yffche*, profession de *journalier*, qui
a dit être *son fils* du désunt

Et ont signé *Elisabeth de Bon*
Gille Goosens

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Quigo adjoint* Maire
de *Yffche*, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Quigo*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du septième jour du mois de Brumaire l'an
VII de la République française.

Acte de Décès de *Thérèse Dangle*
décédé le *septième* jour du mois de *Brumaire*
à *sept* heures du *soir*, profession de *---*, âgé
de *deux* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

filles de *Pierre Dangle* et
de *Elisabeth Lambert*
Sur la déclaration à moi faite par la Citoyenne *Elisabeth*
Lambert, demeurant à *Yssche*, profession
de *couturière*, qui a dit être *marée* du
désunt, et par le Citoyen *Clement Raye*
demeurant à *Yssche*, profession de *tondeur*, qui
a dit être *voisin* du désunt

Et ont signé: *Elisabeth Lambert*
Clement Raye

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Raye* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Raye*

ACTE DE DÉCÈS.



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *quatrième* jour du mois de *Vendémiaire* l'an
VII de la République française.

Acte de Décès de *Catherine Puttemans*
décédée le *quatrième* jour du mois de *Vendémiaire*
à *long* heure du *matin*, profession de *journalière*, âgé
de *soixante* ans, née à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*
Egouse de *François Bergiers*
fille de *Pierre Puttemans* et
de *Caroline de Veer de de*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *François*
Bergiers, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *goux* de la
désunt, et par le Citoyen *Jean Baptiste Vandaele*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
a dit être *voisin* du désunt

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ont signé: *le X li* et la signature de *François*
Bergiers qui a déclaré ne savoir signer
le X li et la signature de *Jean*
Baptiste Vandaele qui a déclaré ne
savoir signer

Constaté par moi *Clement Raye* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Raye*

⑥

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du traijens jour du mois de Vendémiaire l'an
ouze de la République française.

Acte de Décès de andré Veron
décédé le Donjens jour du mois de Vendémiaire
à deux heure du midy, profession de ..., âgé
de 54 ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à ...

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

fil de antoine de rom
de jeanne depre

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen antoine
veron, demeurant à Yssche, profession
de cultivateur, qui a dit être père
désunt, et par le Citoyen jean brich
demeurant à Yssche, profession de peintre, qui
a dit être ami d'adieu.

Et ont signé

Antoine Veron
Jean Brich

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Ruyss Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Clement Ruyss

⑦

ACTE DE DÉCÈS.



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du vingt sept jour du mois de Vendémiaire l'an
ouze de la République française.

Acte de Décès de petronille de la finojer
décédé le même jour du mois de Vendémiaire
à deux heure du soir, profession de cultivateur, âgé
de septante quatre ans, né à huldenberg, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

fil de D. Cornelis Van Kar Bergen
de ...

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen philippe
blanpain, demeurant à Yssche, profession
de cultivateur, qui a dit être voisin
désunt, et par le Citoyen henry Van hooff
demeurant à Yssche, profession de maréchal, qui
a dit être voisin du désunt

Et ont signé

Philippe Blanpain
Henric Van Hooff

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Ruyss Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Clement Ruyss

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du vingt-neuf jour du mois de Vendémiaire l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de Jeanne Vangastan
décédé le vingt-neuf jour du mois de Vendémiaire
à neuf heure du soir, profession de journalière âgé
de vingt-neuf ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

filles de Thomas Vangastan
de Elisabeth arts

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Thomas
Vangastan, demeurant à Yssche, profession
de journalier, qui a dit être père du
désunt, et par le Citoyen Jean Ericx
demeurant à Yssche, profession de journalier, qui
a dit être amis du désunt.

Et ont signé Alphonse van Gorp
Jan Ericx

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Ruyse adjoint Maire
de Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Clement Ruyse

ACTE DE DÉCÈS.



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du dix jour du mois de frimaire l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de Guillaume Degroot
décédé le neuf jour du mois de frimaire
à Trois heure du matin, profession de Cordonnier, âgé
de quarante-cinq ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche
Espouse de Marie Catherine Strobant
fils de Jean de Yssche et

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par la Citoyenne Marie Catherine
Strobant, demeurant à Yssche, profession
de journalière, qui a dit être Espouse du
désunt, et par le Citoyen Guillaume Strobant
demeurant à Yssche, profession de journalier, qui
a dit être voisin du désunt.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé Signature de Marie Catherine
Strobant
Signature de Guillaume Strobant

Constaté par moi Clement Ruyse adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Clement Ruyse

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruges
Du onzième jour du mois de frimaire l'an
onze de la République française.

Acte de décès de *Josse michiels*
décédé le dixième jour du mois de frimaire
à deux heures du soir, profession de
de *une heure* ans, né à
de
demeurant à

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

fil de *Josse michiels*
de *Susanna Willebols*
Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Josse*
michiels, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *père*
désunt, et par le Citoyen *Jean Eriex*
demeurant à *Yssche*, profession de *forgeron*, qui
a dit être *ami* d'un désunt.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *Josse michiels*
Jean Eriex

Constaté par moi *Clement Huye* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Huye*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruges
Du onzième jour du mois de frimaire l'an
onze de la République française.

Acte de décès de *Catharine Caron*
décédée le *neuf* jour du mois de *frimaire*
à *une* heures du *soir*, profession de
de *trois* ans, né à *Yssche*, l'épartement
de *ladyle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

et
sille de *François Caron*
de *mariée par parente*
Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *François*
Caron, demeurant à *Yssche*, profession
de *labourier*, qui a dit être *père*
désunt, et par le Citoyen *Wijnand Van hooft*
demeurant à *Yssche*, profession de *Marchand*, qui
a dit être *ami* d'un désunt.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *François Caron*
Wijnand Van hooft

Constaté par moi *Clement Huye* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Huye*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du quatorzième jour du mois de frimaire l'an
en l'honneur de la République française.

Acte de Décès de Pierre Van den Bergen
décédé le quatorzième jour du mois de frimaire
à six heures du soir, profession de charpentier, âgé
de cinquante ans, né à Bets, Département
de , demeurant à Louvain

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fil de
de

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Charles
Delotter, demeurant à Yssche, profession
de Menuisier, qui a dit être amis
désunt, et par le Citoyen Louis Van den Bergen
demeurant à Louvain, profession de charpentier, qui
a dit être fils du désunt

Et ont signé

Signature de
Louis Van den Bergen

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Huyghe Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Clement Huyghe

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du dixième jour du mois de frimaire l'an
en l'honneur de la République française.

Acte de Décès de Jean François Huynps
décédé le quinzième jour du mois de frimaire
à cinq heures du soir, profession de , âgé
de vingt quatre ans, né à Yssche, Département
de l'Escluse, demeurant à

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fil de Thérèse Huynps
de

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Guillaume
Huynps, demeurant à Yssche, profession
de Cultivateur, qui a dit être oncle
désunt, et par le Citoyen Jean Ericx
demeurant à Yssche, profession de forgeron, qui
a dit être amis du désunt

Et ont signé

Guillaume Huynps
Jean Ericx

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Huyghe adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Clement Huyghe

14 (14) ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche

Arrondissement communal d'Esch-sur-Sûre

Du Vingt jour du mois de février l'an
de la République française.

Acte de Décès de François Van der Velde
décédé le vingt jour du mois de février
à six heure du soir, profession de Cultivateur âgé
de cinquante ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Esch-sur-Sûre

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fil de Jean Van der Velde et
de Marienne Caron

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Antoine
Van der Velde demeurant à Yssche, profession
de Cultivateur, qui a dit être frère du
désunt, et par le Citoyen Jean Baptiste Caron
demeurant à Esch-sur-Sûre, profession de journalier qui
a dit être Cousin du désunt.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé: Antoine Van der Velde qui a dit être
frère du désunt et la signature
de Jean Baptiste Caron qui a dit être
Cousin du désunt.

Constaté par moi Clement Kaeze Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Clement Kaeze

Département
de
la Dyle

Arrondissement
de
Nivelles

N° 2126. L.



Nivelles, le 10 nivôse, an II
M. Marchot, Bourgeois du goud. &
Au Maire d'Esch.
Citoyen.

Je vous informe que Henri Rums est décédé
le 26 frimaire dernier dans la maison de
détention de Vilvorde. Vous voudrez bien
faire mention de son décès sur le registre de
l'état civil de votre commune à ce destiné.

Je vous salue.

M. Marchot

Je vous présente le 10 nivôse, an II
et insère dans le registre de l'état civil par moi
Clement Aijé adjoint Maire d'Esch
le 26 frimaire dernier dans la maison de
détention de Vilvorde.

Signature Clement Aijé

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Esch
Arrondissement communal de Nivelles
Du 27^e jour du mois de frimaire l'an
II de la République française.

Acte de Décès de François Voets,
décédé le 26^e jour du mois de frimaire
à 9 heures du matin, profession de Cordons, âgé
de 40 ans, né à Esch, Département
de la Dyle, demeurant à Esch

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

fils de Sébastien Voets et
de sa femme Rums
Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Sébastien
Voets, demeurant à Esch, profession
de Cordons, qui a dit être père du
désunt, et par le Citoyen Wandaan Van Hooff
demeurant à Esch, profession de maréchal, qui
a dit être fils du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé: Sébastien Voets
Wandaan Van Hooff

Constaté par moi Clement Aijé adjoint Maire
d'Esch, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Clement Aijé

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *vingt-neuf* jour du mois de *février* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *Eli Sabath Catharine michiels*
décédé le *vingt-neuf* jour du mois de *février*
à *deux* heure du *soir*, profession de , âgé
de *trois* *mois* *ans*, né à *Yssche*, Département
de la *Dyle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

filles de *Jean Baptiste michiels* et
de *Eli Sabath Debuscher*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Jean Baptiste*
michiels, demeurant à *Yssche*, profession
de *Coctartier*, qui a dit être *père*
désunt, et par le Citoyen *Clement Haye*
demeurant à *Yssche*, profession de *Tonnelier*, qui
a dit être *Cousin* du désunt

Et ont signé *J. B. michiels*
Clement Haye

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Haye* adjoint Maire
de *Yssche*, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Haye*

ACTE DE DÉCÈS.

19

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *vingt-neuf* jour du mois de *novembre* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *Jean Baptiste Bergiers*
décédé le *vingt-neuf* jour du mois de *novembre*
à *trois* heure du *soir*, profession de , âgé
de *trois* *ans*, né à *Malain*, sous *Yssche* Département
de la *Dyle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

fil de *Pierre Bergiers* et
de *Eli Sabath Dehook*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Pierre*
Bergiers, demeurant à *Malain*, *Yssche*, profession
de *Cultivateur*, qui a dit être *père*
désunt, et par le Citoyen *Clement Haye*
demeurant à *Yssche*, profession de *Tonnelier*, qui
a dit être *Cousin* du désunt

Et ont signé *Clement Haye* adjoint Maire
de *Yssche*, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Haye*

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Haye* adjoint Maire
de *Yssche*, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Haye*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du quatorze jour du mois de novembre l'an
de la République française.

Acte de Décès de Henry Vandendael
décédé le quatorze jour du mois de novembre
à huit heure du matin, profession de journaliste, âgé
de trois semaines ans, né à Yssche, Département
de Yssche, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fil de Jean Baptiste Van der Dael et
de Jeanne Van Tuycom

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Baptiste
Vandendael, demeurant à Yssche, profession
de journaliste, qui a dit être père
désunt, et par le Citoyen Clement Raye
demeurant à Yssche, profession de tonnelier, qui
a dit être amis des désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé Jan Vandael
Clement Raye

Constaté par moi Clement Raye adjoint Maire
de Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Raye

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du quatorze jour du mois de novembre l'an
de la République française.

Acte de Décès de François De Roet
décédé le quatorze jour du mois de novembre
à deux heure du soir, profession de journaliste, âgé
de huit ans, né à Yssche, Département
de Yssche, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fil de Henry De Roet et
de Amenarie Schurmann

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Henry
De Roet, demeurant à Yssche, profession
de journaliste, qui a dit être père
désunt, et par le Citoyen Jean Erixe
demeurant à Yssche, profession de peintre, qui
a dit être amis des désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé Henry De Roet
Jan Erixe

Constaté par moi Clement Raye adjoint Maire
de Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Raye

20 22

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *vingt* jour du mois de *novembre* l'an
ou 7^e de la République française.

Acte de Décès de *Jeanne Van pe*
décédé le *même* jour du mois de *novembre*
à *deux* heure du *matin*, profession de *-*, âgé
de *sept* jour *ans*, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *-*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

filles de *Nicolas Van pe* et
de *Anne Marie De Roek*

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Nicolas*
Van pe, demeurant à *Yssche*, profession
de *Cultivateur*, qui a dit être *père*
désunt, et par le Citoyen *Jean Eriex*
demeurant à *Yssche*, profession de *forgeron*, qui
a dit être *ami* du défunt

Et ont signé *Nicolas Van pe*
Jean Eriex

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Fayé* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Fayé*

29 23

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *vingt* jour du mois de *novembre* l'an
ou 7^e de la République française.

Acte de Décès de *Anne Catharine Clabots*
décédé le *même* jour du mois de *novembre*
à *sept* heure du *soir*, profession de *-*, âgé
de *ou 7^e* jour *ans*, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

filles de *Pierre Clabots* et
de *Maricanne Clabots*

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Pierre*
Clabots, demeurant à *Yssche*, profession
de *Boislier*, qui a dit être *père*
désunt, et par le Citoyen *Clement Fayé*
demeurant à *Yssche*, profession de *tonnelier*, qui
a dit être *conscience* du défunt

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *P. Clabots*
Clement Fayé

Constaté par moi *Clement Fayé* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Fayé*

24

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du Ving Sept jour du mois de juin l'an
1870 de la République française.

Acte de Décès de Eleonore Albume
décédé le vingt sept jour du mois de juin
à 11 heure du matin, profession de couturière âgée
de vingt sept ans, né à Bruxelles, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

filles de Jeanne Duvion et
de Charles Duvion

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Pierre
Boda, demeurant à Yssche, profession
de journaliste, qui a dit être amis
désunt, et par le Citoyen Henri Van Eyck
demeurant à Yssche, profession de journaliste, qui
a dit être amis du défunt

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé Pieter Boon

Signature de Henri Van Eyck

Constaté par moi Clement Fayé adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Fayé

25

ACTE DE DÉCÈS.



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du vingt jour du mois de juin l'an
1870 de la République française.

Acte de Décès de François Weemaels
décédé le vingt jour du mois de juin
à 11 heure du matin, profession de concher, âgé
de soixant sept ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche Epoux
de Thérèse Dorreman et
fil de

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Fredric
Weemaels, demeurant à Yssche, profession
de cultivateur, qui a dit être fils
désunt, et par le Citoyen Pierre Banden
demeurant à Yssche, profession de gard forestier, qui
a dit être amis du défunt

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé Fredric Weemaels
Pierre Banden

Constaté par moi Clement Fayé adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Fayé

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du 9^e jour du mois de pluviôse l'an
VII^e de la République française.

Acte de Décès de *annemarie Delgot*
décédé le *même* jour du mois de *pluviôse*
à *sept* heure du soir, profession de *-----*, âgé
de *laine* jour ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

filles de *jean Delgot* et
de *jeanne Depre*
Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *jean*
Delgot, demeurant à *Yssche*, profession
de *Blanchisseur*, qui a dit être *perne* du
désunt, et par le Citoyen *Clement Fayé*
demeurant à *Yssche*, profession de *tonnelier*, qui
a dit être *amis* du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *jean Delgot*
Clement Fayé

Constaté par moi *Clement Fayé* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Fayé*

ACTE DE DÉCÈS.

23

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *dixième* jour du mois de *pluviôse* l'an
VII^e de la République française.

Acte de Décès de *anne spreutels*
décédé le *premier* jour du mois de *pluviôse*
à *six* heure du matin, profession de *Cultivateur*, âgé
de *septante huit* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*
veuve de *jean Boon*
fille de *piere spreutels* et
de *Elisabeth Van Der Vieren*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *piere*
Boon, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalière*, qui a dit être *fils* de
désunt, et par le Citoyen *henry Van Erps*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalière*, qui
a dit être *amis* du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé
peeter Boon par signature de *henry*
Van Erps

Constaté par moi *Clement Fayé* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Fayé*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *vingt* jour du mois de *pluviose* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *jean Baptiste De Coster*
décédé le *même* jour du mois de *pluviose*
à *deux* heure du *soir*, profession de *tisserand*, âgé
de *trante* ans., né à *Yssche*, Département
de la *Dyle*, demeurant à *Yssche*
fils de *Pieter De Coster*
de *marie Boerbe ostet*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *jean*
Baptiste De Coster, demeurant à *Yssche*, profession
de *tisserand*, qui a dit être *frère* du
défunt, et par le Citoyen *Clement Haye*
demeurant à *Yssche*, profession de *tonnelier*, qui
a dit être *Cousin* du défunt

Et ont signé *jean Baptiste De Coster*

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Haye* adjoint Maire
de *Yssche*, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Haye*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *vingt* jour du mois de *pluviose* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *jean Joseph Van den Schrick*
décédé le *vingt* jour du mois de *pluviose*
à *dix* heure du *soir*, profession de *---*, âgé
de *trois* ans., né à *Yssche*, Département
de la *Dyle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

fils de *jean Baptiste Van den Schrick* et
de *marie Catharine Craps*
Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *jean Baptiste*
Van den Schrick, demeurant à *Yssche*, profession
de *tisserand*, qui a dit être *père* du
défunt, et par le Citoyen *Clair de Brong*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
a dit être *voisin* du défunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *jean Baptiste*
Van den Schrick et *Clair de Brong*

Constaté par moi *Clement Haye* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Haye*

20

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du ~~Vingtième~~ jour du mois de ~~juin~~ l'an
ou 7^e de la République française.

Acte de Décès de ~~Maria Thérèse~~
décédé le ~~même~~ jour du mois de ~~juin~~
à ~~sept~~ heure du ~~matin~~, profession de ~~-~~, âgé
de ~~quatre~~ ans, né à ~~Yssche~~, Département
de ~~la Dyle~~, demeurant à ~~-~~

filles de Jean Delgof
de Jeanne de pre

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen ~~Francis~~
~~Delgof~~, demeurant à ~~Yssche~~, profession
de ~~Blanchisseur~~, qui a dit être ~~perce~~
désunt, et par le Citoyen ~~perce~~
démourant à ~~Yssche~~, profession de ~~journalier~~, qui
a dit être ~~voisin~~ du désunt

Et ont signé

la signature de ~~Francis~~
~~perce~~

Constaté par moi ~~Clement Aijé~~ Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. ~~Clement Aijé~~

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCÈS.

29



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du ~~Vingtième~~ jour du mois de ~~juin~~ l'an
ou 7^e de la République française.

Acte de Décès de ~~Jeanne Marie~~
décédé le ~~Ving~~ jour du mois de ~~juin~~
à ~~deux~~ heure du ~~soir~~, profession de ~~-~~, âgé
de ~~quatre~~ jours, né à ~~Yssche~~, Département
de ~~la Dyle~~, demeurant à ~~Yssche~~

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

et
sille de Henry Kumps
de Marie Van Den Daele
Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen ~~Henry~~
~~Kumps~~, demeurant à ~~Yssche~~, profession
de ~~journalier~~, qui a dit être ~~perce~~
désunt, et par le Citoyen ~~Clement Aijé~~
démourant à ~~Yssche~~, profession de ~~tonnelier~~, qui
a dit être ~~amis~~ du désunt

Et ont signé la signature de ~~Henry Kumps~~
~~Clement Aijé~~

Constaté par moi ~~Clement Aijé~~ adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. ~~Clement Aijé~~

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *Vingneu* jour du mois de *pluviose* l'an
ouze de la République française.

Acte de Décès de *jean Wauters*
décédé le *Vingneu* jour du mois de *pluviose*
à *huit* heure du *soir*, profession de *journali*, âgé
de *cinquante-trois* ans; né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*
Epoux de *Catharine Van der Veken* et
fils de *to* *Wauters* de

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Pierre*
Bergiers, demeurant à *Yssche*, profession
de *journali*, qui a dit être *voisin* du
désunt, et par le Citoyen *Pierre* *Dauvins*
demeurant à *Yssche*, profession de *garde forestier*, qui
a dit être *voisin* du désunt

Et ont signé *la X* Signature de *Pierre Bergiers*
Pierre Dauvins

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Raje* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Raje*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *premier* jour du mois de *Ventose*, l'an
ouze de la République française.

Acte de Décès de *jean Joseph Leskens*
décédé le *premier* jour du mois de *pluviose*
à *onze* heure du *soir*, profession de *journali*, âgé
de *soixante* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*
et
fils de *Thomas Leskens*
de *Petrouil Kuesterman*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *jean*
Baptiste Leskens, demeurant à *Yssche*, profession
de *journali*, qui a dit être *frère* du
désunt, et par le Citoyen *Henri de Kock*
demeurant à *Yssche*, profession de *journali*, qui
a dit être *voisin* du désunt

Et ont signé *la X* Signature de *jean*
Baptiste Leskens
la X Signature de *Henri de Kock*

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Raje* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Clement Raje

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *trai zième* jour du mois de *Ventose* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *Jean Joseph Van Den Schrick*
décédé le *même* jour du mois de *Ventose*
à *huit* heure du *soir*, profession de *tisserand*, âgé
de *vingt* ans, né à *Yssche*, Département
de la *Dyle*, demeurant à *Yssche*

fils de *Henri Van Den Schrick* et
de *Marie Joseph Gabriels*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Henri*
Van Den Schrick, demeurant à *Yssche*, profession
de *tisserand*, qui a dit être *perre*
désunt, et par le Citoyen *Caroline Van Den Schrick*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalière*, qui
a dit être *sœur* d'icel désunt

Et ont signé *Signature de Henri Van Den Schrick*
Signature de Caroline Van Den Schrick

Constaté par moi *Clement Fayé* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Fayé*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *quatrième* jour du mois de *Ventose* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *Jean Heris*
décédé le *même* jour du mois de *Ventose*
à *huit* heure du *matin*, profession de *tisserand*, âgé
de *quarante une* ans, né à *Yssche*, Département
de la *Dyle*, demeurant à *Yssche*

fils de *Clement Heris* et
de *Jeanne Goussart*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Ambroise*
Heris, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *frère*
désunt, et par le Citoyen *Martin Pierquin*
demeurant à *Yssche*, profession de *tisserand*, qui
a dit être *voisin* d'icel désunt

Et ont signé *Ambroise Heris*
Martin Pierquin

Constaté par moi *Clement Fayé* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Fayé*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du Ving Sept jour du mois de Ventose l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de Gille Bergiers
décédé le même jour du mois de Ventose,
à deux heure du soir, profession de ..., âgé
de un jour ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à ...

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fil de Thomas Bergiers
de Marie Anne Catherine rees

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Thomas
Bergiers, demeurant à Yssche, profession
de journaldier, qui a dit être père
désunt, et par le Citoyen Henry De Kock
demeurant à Yssche, profession de journaldier, qui
a dit être ami du désunt.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé Signature De Thomas
Bergiers
Signature De Henry De Kock

Constaté par moi Clement Fayé adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Fayé

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du treize jour du mois de Ventose l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de anne marie De pré
décédé le même jour du mois de Ventose
à onze heure du matin, profession de ..., âgé
de vingt un jours, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fil de Cornille De pré
de anne marie gillejus
Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Cornille
De pré, demeurant à Yssche, profession
de journaldier, qui a dit être père
désunt, et par le Citoyen Henry De Kock
demeurant à Yssche, profession de journaldier, qui
a dit être ami du désunt.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé Signature Cornille De pré
Signature De Henry De Kock

Constaté par moi Clement Fayé adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Fayé

38

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'ysse
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *deuxième* jour du mois de *germinal* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *jean van Dueren*
décédé le *même* jour du mois de *germinal*
à *deux* heure du *soir*, profession de *journalier*, âgé
de *septante-deux* ans, né à *ysse*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Eysen sous ysse*
époux de *anne marie d'hen*

et
fils de *gerard van Dueren*
de *Elisabeth van poel*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *guillaume*
guas, demeurant à *Eysen sous ysse*, profession
de *journalier*, qui a dit être *Beau fils* du
désunt, et par le Citoyen *Cornille van Dueren*
demeurant à *ysse*, profession de *journalier*, qui
a dit être *fils* du désunt.

Et ont signé *Guilhelmus Guas*
Van Dueren

Constaté par moi *Clement d'ijé* Maire
d'ysse, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement d'ijé*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

39

ACTE DE DÉCÈS.

39



Mairie d'ysse
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *deuxième* jour du mois de *germinal* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *jeanne gelier*
décédé le *deux* jour du mois de *germinal*
à *cinq* heure du *matin*, profession de
de *sept* mois, né à *Bruxelles*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *ysse*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

et
fille de la patrie
de *Madame michelle hochelberghe*
Sur la déclaration à moi faite par la Citoyenne *Barbes*
hochelberghe, demeurant à *ysse*, profession
de *journalier*, qui a dit être *voisin* du
désunt, et par le Citoyen *michelle hochelberghe*
demeurant à *ysse*, profession de *journalier*, qui
a dit être *beau fils* du désunt

Et ont signé *la Signature de Barbes hochelberghe*
la Signature de michelle hochelberghe

Constaté par moi *Clement d'ijé* Maire
d'ysse, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement d'ijé*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du quatrième jour du mois de germinal l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *mag Jaglines Delens*
décédé le *meurce* jour du mois de *germinal*
à *deux* heure du *matin*, profession de *journalier*, âgé
de *soixante* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*
Eponse de *henry Van der Linden*
fille de *fr Cornille Delens* et
de .

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *henry*
Van der Linden, demeurant à *Yssche*, profession
de *Charpentier*, qui a dit être *Eponse* du
désunt, et par le Citoyen *guillaume Van der Linden*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
a dit être *Paul fraine* du désunt.

Et ont signé la *Signature de henry*
Van der Linden la *Signature de*
guillaume Van der Linden

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Huyghe* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Huyghe*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du septième jour du mois de germinal l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *josse romanus*
décédé le *se* jour du mois de *germinal*
à *neuf* heure du *matin*, profession de *journalier*, âgé
de *soixante* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche* Eponse
de *Elisabeth Van der Linden*
fils de *josse romanus* et
de *Elisabeth Luppens*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *jean*
romanus, demeurant à *Yssche*, profession
de *tisserand*, qui a dit être *frere* de
désunt, et par le Citoyen *Sebastian De Brout*
demeurant à *Yssche*, profession de *tisserand*, qui
a dit être *voisin* du désunt.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé la *Signature de jean romanus*
la *Signature Sebastian De Brout*

Constaté par moi *Clement Huyghe* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Huyghe*



ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du neuvième jour du mois de germinal l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de Jeanne Marie Vandenschrick
décédée le même jour du mois de germinal
à sept heure du soir, profession de Cult. Protest. âgée
de quatrevingt ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche. Épouse
de Henry Taignens et de son
fil de

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Guillaume
Adriaens, demeurant à Yssche, profession
de tisserand, qui a dit être sans fils du
désunt, et par le Citoyen François Vanpep
demeurant à Yssche, profession de Cultivateur, qui
a dit être le voisin du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé la signature de Guillaume Adriaens
François Vanpep

Constaté par moi Clement Fayé adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Fayé

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du onzième jour du mois de germinal l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de Jeanne Catherine Vandenschrick
décédée le même jour du mois de germinal
à quatre heure du matin, profession de journalier, âgée
de soixante ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche. Épouse
de Antoine Quimpss
fille de Gilbe Vandenschrick et
de

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Baptiste
Quimpss, demeurant à Yssche, profession
de journalier, qui a dit être fils du
désunt, et par le Citoyen Henry De Wals
demeurant à Yssche, profession de journalier, qui
a dit être le fils du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé la signature de Jean Baptiste
Quimpss

la signature de Henry De Wals

Constaté par moi Clement Fayé adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Fayé

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d' *Yssche*
Arrondissement communal de *Brylles*
Du *14* Sept jour du mois de *germinal* l'an
1797 de la République française.

Acte de Décès de *marie anne Vander Veken*
décédé le *14* jour du mois de *germinal*
à *neuf* heure du *soir*, profession de *—*, âgé
de *deux* mois, né à *Yssche* Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

fil le de *antoine Van Der Veken* et
de *marie Van der Veken*
Sur la déclaration à moi faite par l. Citoyen *antoine*
Van Der Veken, demeurant à *Yssche*, profession
de *journelier*, qui a dit être *perce* du
désunt, et par le Citoyen *Clement Gage*
demeurant à *Yssche*, profession de *tonnelier*, qui
a dit être *consain* du désunt.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé La *X* Signature de *antoine*
Van der Veken *Clement Gage*
Constaté par moi *Clement Gage* adjoint Maire
d' *Yssche*, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Gage*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'
Arrondissement communal d'
Du *14* huit jour du mois de *germinal* l'an
1797 de la République française.

Acte de Décès de *Elisabeth herentals*
décédé le *14* jour du mois de *—*
à *neuf* heure du *Matin*, profession de *journe*, âgé
de *cinquante* ans, né à *Dijl Borgh* Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*
Epouse de *arnold de smet*
fil de *—* et
de *—*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par l. Citoyen *arnold*
de smet, demeurant à *Yssche*, profession
de *terrand*, qui a dit être *époux* du
désunt, et par le Citoyen *Clement Gage*
demeurant à *Yssche*, profession de *tonnelier*, qui
a dit être *consain* du désunt.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé La *X* Signature *arnold de smet*
Clement Gage

Constaté par moi *Clement Gage* adjoint Maire
d' *Yssche*, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Gage*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d, yflehe
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *Vingt* jour du mois de *germinal* l'an
ou de la République française.

Acte de Décès de *anne marie Van hoolant*
décédé le *...* jour du mois de *germinal*
à *...* heure du *...*, profession de *Cultivateur*, âgé
de *quarante-cinq* ans, né à *yflehe*, Département
de *la dyle*, demeurant à *yflehe* *Egroude*
philibert Blampain
fille de *guillaume Van hoolant* *décédé* et
de *lucienne paul*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession, et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *philibert*
Blampain, demeurant à *yflehe*, profession
de *Cultivateur*, qui a dit être *époux*
désunt, et par le Citoyen *francois thornalstans*
demeurant à *yflehe*, profession de *Cultivateur*, qui
a dit être *voisin* du désunt.

Et ont signé

Blampain

thornalstans

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Fayé* adjoint Maire
d, *yflehe*, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Fayé*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d, yflehe
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *Vingt* jour du mois de *germinal* l'an
ou de la République française.

Acte de Décès de *richel Van der Veken*
décédé le *même* jour du mois de *germinal*
à *vingt* heure du *matin*, profession de *...*, âgé
de *un* jour, né à *yflehe*, Département
de *la dyle*, demeurant à *yflehe*
fil, de *pierre Van der Veken* et
de *anne marie Spreutels*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *pierre*
Van der Veken, demeurant à *yflehe*, profession
de *journalier*, qui a dit être *père* du
désunt, et par le Citoyen *jean Epice*
demeurant à *yflehe*, profession de *forgeron*, qui
a dit être *voisin* du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé la signature de *pierre Van*
der Veken *J Epice*

Constaté par moi *Clement Fayé* adjoint Maire
d, *yflehe*, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Fayé*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *Ving huit* jour du mois de *germinal* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *Jeanne Catherine Kasiwich*
décédée le *Ving huit* jour du mois de *germinal*
à *deux* heure du matin, profession de *...*, âgé
de *vingt* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

filles de *Gille Kasiwich* et
de *Anne Catherine Kump*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Gille*
Kasiwich, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalière*, qui a dit être *perve* du
désunt, et par le Citoyen *Clement Gaye*
demeurant à *Yssche*, profession de *toncheur*, qui
a dit être *amis* du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer; il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *la* Signature de *Gille*
Kasiwich *Clement Gaye*

Constaté par moi *Clement Gaye* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Gaye*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *Ving huit* jour du mois de *germinal* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *Barbe timmermans*
décédée le *même* jour du mois de *germinal*
à *trois* heure du matin, profession de *journalière*, âgé
de *soixant* trois ans, né à *terveur*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche* épouse
de *Guillaume Caron*
filles de *timmermans* *deledé* et
de *Marie De Becker*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Guillaume*
Caron, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalière*, qui a dit être *époux* du
désunt, et par le Citoyen *Jean Baptiste Saismans*
demeurant à *Yssche*, profession de *tisserand*, qui
a dit être *voisin* du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *la* Signature de *Guillaume*
Caron *Joannes Baptista Saismans*

Constaté par moi *Clement Gaye* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Gaye*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du quatre jour du mois de floral l'an
ouze de la République française.

Acte de Décès de *perne prôvins*
décédé le *Mon* jour du mois de *floral*
à *trois* heure du matin, profession de *---*, âgé
de *deux* ans, né à *Bruxelles*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *---*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

fil de *la patrie* et
de *---*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *jeanne*
obdenbergh, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *Mercennois* du
désunt, et par le Citoyen *Clement Lajé*
demeurant à *Yssche*, profession de *tenchies*, qui
a dit être *voisin* du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *la signature jeanne*
obdenbergh *Clement Lajé*

Constaté par moi *Clement Lajé* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Lajé*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du cinq jour du mois de floral l'an
ouze de la République française.

Acte de Décès de *guillaume Depaull*
décédé le *quatre* jour du mois de *floral*
à *trois* heure du soir, profession de *---*, âgé
de *un* ans *3* mois, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *---*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

fil de *jean philippe Depaull* et
de *Thérèse Van den Dael*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *jean philippe*
Depaull, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *perne* du
désunt, et par le Citoyen *Joseph Lombac*
demeurant à *Yssche*, profession de *cordons*, qui
a dit être *amis* du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *jean philippe Depaull*
Josephus Lombac

Constaté par moi *Clement Lajé* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Lajé*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d, *Yssche*
 Arrondissement communal d *Bruxelles*
 Du *neuf* jour du mois de *Novembre* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *Jean Baptiste trentel*
 décédé le *huit* jour du mois de *Novembre*
 à *onze* heure du *Matin*, profession de *---*, âgé
 de *deux* ans, né à *Yssche*, Département
 de *la Dyle*, demeurant à *---*

Il faut énoncer si la per-
 sonne décédée est mariée,
 veuve ou célibataire; et si
 elle est mariée, les noms
 et prénoms du survivant,
 et, s'il est possible de le sa-
 voir, les noms de ses père
 et mère.

On mettra les noms,
 prénoms, profession et
 domicile des témoins, et
 s'ils sont parens, voisins
 ou amis.

fil de *Jean Baptiste trentel* et
 de *jeanne allous*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Jean Baptiste*
trentel, demeurant à *Yssche*, profession
 de *journalier*, qui a dit être *perne*
 défunt, et par le Citoyen *Jean Evier*
 demeurant à *Yssche*, profession de *potier*, qui
 a dit être *ami* du défunt

Et ont signé

Signature de Jean Baptiste trentel

Jan Evier

Constaté par moi *Clement Gajé* *adjuv* Maire
 d *Yssche*, faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil, soussigné. *Clement Gajé*

Si les déclarans ne sa-
 vent signer, il en sera
 fait mention. Si le décès
 a été constaté à la suite
 d'un accident par un of-
 ficier de police, il en sera
 fait mention, et le procès-
 verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d, *Yssche*
 Arrondissement communal d *Bruxelles*
 Du *Sept* jour du mois de *Novembre* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *Elisabeth mentons*
 décédée le *Six* jour du mois de *Novembre*
 à *onze* heure du *Soir*, profession de *couturière* âgé
 de *quarante* ans, né à *Yssche*, Département
 de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
 sonne décédée est mariée,
 veuve ou célibataire; et si
 elle est mariée, les noms
 et prénoms du survivant,
 et, s'il est possible de le sa-
 voir, les noms de ses père
 et mère.

On mettra les noms,
 prénoms, profession et
 domicile des témoins, et
 s'ils sont parens, voisins
 ou amis.

de *la Dyle*, épouse de *Thomas Philippe Boungions*,
 fille de *antoine mentons* et de
 de *Thérèse Du mont Delade*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Thomas*
Philippe Boungions demeurant à *Yssche*, profession
 de *tailleur*, qui a dit être *époux*
 défunt, et par le Citoyen *antoine*
 demeurant à *Yssche*, profession de *Cabinier*, qui
 a dit être *ami* du défunt

Si les déclarans ne sa-
 vent signer, il en sera
 fait mention. Si le décès
 a été constaté à la suite
 d'un accident par un of-
 ficier de police, il en sera
 fait mention, et le procès-
 verbal sera relaté.

Et ont signé *Signature de Thomas*
Philippe Boungions
antoine

Constaté par moi *Clement Gajé* *adjuv* Maire
 d *Yssche*, faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil, soussigné. *Clement Gajé*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Ysshe
Arrondissement communal de Drouelles
Du *Ving Sept* jour du mois de *Floréal* l'an
ou de la République française.

Acte de Décès de *Pierre Varché*
décédé le *Ving Sept* jour du mois de *Floréal*
à *10* heure du *Soir*, profession de *...*, âgé
de *quatorze* ans, né à *Ysshe*, Département
de *la Dife*, demeurant à *Ysshe*

et
fils de *Nicolas Varché*
de *Anne Marie Vees*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Jacques Vees*,
demeurant à *Ysshe*, profession de *...*,
de *Tisserand*, qui a dit être oncle du
désunt, et par le Citoyen *Nicolas Varché*,
demeurant à *Ysshe*, profession de *Tisserand*, qui
a dit être *...* du désunt

Et ont signé, *Jacques Vees*
la Signature de *Nicolas Varché*

Constaté par moi *Clement Gaye* adjoint Maire
de *Ysshe*, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Gaye*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Ysshe
Arrondissement communal de Drouelles
Du *Ving huit* jour du mois de *Floréal* l'an
ou de la République française.

Acte de Décès de *Jeanne Cropts*
décédé le *Ving Sept* jour du mois de *Floréal*
à *10* heure du *Soir*, profession de *...*, âgé
de *...* ans, né à *Ysshe*, Département
de *la Dife*, demeurant à *Ysshe*

et
fille de *Elisabeth Cropts*
de *...*

Sur la déclaration à moi faite par la Citoyenne *Elisabeth Cropts*,
demeurant à *Ysshe*, profession de *...*,
de *Journalière*, qui a dit être *...* de
désunt, et par le Citoyen *Clement Gaye*,
demeurant à *Ysshe*, profession de *Tisserand*, qui
a dit être *...* du désunt

Et ont signé la Signature de
Elisabeth Cropts *Clement Gaye*

Constaté par moi *Clement Gaye* adjoint Maire
de *Ysshe*, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Gaye*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yffche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du vingt jour du mois de floréal l'an
sept de la République française.

Acte de Décès de François Olle
décédé le même jour du mois de floréal
à huit heures du Soir, profession de
de 85 ans, né à Yffche, Département
de la Dyle, demeurant à Yffche
fils de Jean Olle
de Elisabeth veuf

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean
Olle, demeurant à Yffche, profession
de journalier, qui a dit être perve
désunt, et par le Citoyen Guillaume Van Tuycom
demeurant à Yffche, profession de charpentier qui
a dit être ami du défunt

Et ont signé

Antoine Olle

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Fayé adjoint Maire
d'Yffche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Fayé

ACTE DE DÉCÈS.



Mairie d'Yffche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du premier jour du mois de prairial l'an
sept de la République française.

Acte de Décès de Anne Catherine Warche
décédé le même jour du mois de prairial
à trois heures du Soir, profession de
de cuisinière, née à Yffche, Département
de la Dyle, demeurant à Yffche
fille de Jean Baptiste Warche
de Marie Catherine moeurs

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par la Citoyenne Marie
Catherine moeurs, demeurant à Yffche, profession
de fille de
désunt, et par le Citoyen Guillaume Van Tuycom
demeurant à Yffche, profession de charpentier qui
a dit être ami du défunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé la X. Signature de Marie
Catherine moeurs

Constaté par moi Clement Fayé adjoint Maire
d'Yffche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Fayé

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d

Arrondissement communal d

Du *deuxième* jour du mois de *procal* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *Elisabeth Delsart*,
 décédée le *premier* jour du mois de *procal*
 à *huit* heure du *soir*, profession de *journalière*, âgée
 de *soixante-trois* ans, née à *Yffehé*, Département
 de *la Dyle*, demeurant à *Yffehé*

Il faut énoncer si la per-
 sonne décédée est mariée,
 veuve ou célibataire; et si
 elle est mariée, les noms
 et prénoms du survivant,
 et, s'il est possible de le sa-
 voir, les noms de ses père
 et mère.

On mettra les noms,
 prénoms, profession et
 domicile des témoins, et
 s'ils sont parents, voisins
 ou amis.

filles de *Henri Delsart* et
 de *Anne Bontems*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Jean Baptiste*
De Coster, demeurant à *Yffehé*, profession
 de *tailleur*, qui a dit être *confrère* du
 défunt, et par le Citoyen *Jean Baptiste Janssens*
 demeurant à *Yffehé*, profession de *tailleur*, qui
 a dit être *confrère* du défunt

Et ont signé *Jean Baptiste De Coster*
J. Janssens

Si les déclarans ne sa-
 vent signer, il en sera
 fait mention. Si le décès
 a été constaté à la suite
 d'un accident par un of-
 ficier de police, il en sera
 fait mention, et le procès-
 verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Gaye* adjoint Maire
 d' *Yffehé*, faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil, soussigné. *Clement Gaye*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d' *Yffehé*

Arrondissement communal de *Bruselles*

Du *septième* jour du mois de *procal* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *Jean Baptiste Bontems*
 décédé le *même* jour du mois de *procal*
 à *six* heure du *matin*, profession de *—*, âgé
 de *sept* ans, né à *Yffehé*, Département
 de *la Dyle*, demeurant à *Yffehé*

Il faut énoncer si la per-
 sonne décédée est mariée,
 veuve ou célibataire; et si
 elle est mariée, les noms
 et prénoms du survivant,
 et, s'il est possible de le sa-
 voir, les noms de ses père
 et mère.

On mettra les noms,
 prénoms, profession et
 domicile des témoins, et
 s'ils sont parents, voisins
 ou amis.

fil de *Jaque Bontems* et
 de *Elisabeth Schoonejans*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Jaque*
Bontems, demeurant à *Yffehé*, profession
 de *journalier*, qui a dit être *père* du
 défunt, et par le Citoyen *Clement Gaye*
 demeurant à *Yffehé*, profession de *tailleur*, qui
 a dit être *ami* du défunt

Si les déclarans ne sa-
 vent signer, il en sera
 fait mention. Si le décès
 a été constaté à la suite
 d'un accident par un of-
 ficier de police, il en sera
 fait mention, et le procès-
 verbal sera relaté.

Et ont signé *J. Bontems*
Clement Gaye

Constaté par moi *Clement Gaye* adjoint Maire
 d' *Yffehé*, faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil, soussigné. *Clement Gaye*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie de *Melle*
 Arrondissement communal de *Brugelles*
 Du *troisième* jour du mois de *première* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *jeanne cristien*
 décédé le *douzième* jour du mois de *première*
 à *sept* heure du *matin*, profession de *journalière* âgé
 de *cinquante trois* ans, né à *Ysshe*, Département
 de *la Dyle*, demeurant au *coeur de la ville*
 de *jeanne cristien* fille de *Lambert cristien*
 et de *anne mees*

Il faut énoncer si la per-
 sonne décédée est mariée,
 veuve ou célibataire; et si
 elle est mariée, les noms
 et prénoms du survivant,
 et, s'il est possible de le sa-
 voir, les noms de ses père
 et mère.

On mettra les noms,
 prénoms, profession et
 domicile des témoins, et
 s'ils sont parents, voisins
 ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *françois*
dehelder, demeurant à *Ysshe*, profession
 de *journalier*, qui a dit être *frère*
 défunt, et par le Citoyen *paul charlier*
 demeurant à *Ysshe*, profession de *tisserand*, qui
 a dit être *mari de* *jeanne cristien* du défunt de
 la *seconde* *notte*
 Et ont signé *françois dehelder*
paul charlier

Si les déclarans ne sa-
 vent signer, il en sera
 fait mention. Si le décès
 a été constaté à la suite
 d'un accident par un of-
 ficier de police, il en sera
 fait mention, et le procès-
 verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Gaye* adjoint Maire
 de *Ysshe*, faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil, soussigné. *Clement Gaye*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie de *Ysshe*
 Arrondissement communal de *Brugelles*
 Du *troisième* jour du mois de *première* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *jean Baptiste Van den plas*
 décédé le *même* jour du mois de *première*
 à *quatre* heure du *soir*, profession de *...*, âgé
 de *...* ans, né à *Ysshe*, Département
 de *la Dyle*, demeurant à *Ysshe*
 fils de *jean Baptiste Van den plas*
 et de *jeanne Marie veer*

Il faut énoncer si la per-
 sonne décédée est mariée,
 veuve ou célibataire; et si
 elle est mariée, les noms
 et prénoms du survivant,
 et, s'il est possible de le sa-
 voir, les noms de ses père
 et mère.

On mettra les noms,
 prénoms, profession et
 domicile des témoins, et
 s'ils sont parents, voisins
 ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *jean Baptiste*
Van den plas, demeurant à *Ysshe*, profession
 de *cultivateur*, qui a dit être *père*
 défunt, et par le Citoyen *Clement Gaye*
 demeurant à *Ysshe*, profession de *tondeur*, qui
 a dit être *ami* du défunt

Si les déclarans ne sa-
 vent signer, il en sera
 fait mention. Si le décès
 a été constaté à la suite
 d'un accident par un of-
 ficier de police, il en sera
 fait mention, et le procès-
 verbal sera relaté.

Et ont signé *jean Van den plas*
Clement Gaye

Constaté par moi *Clement Gaye* adjoint Maire
 de *Ysshe*, faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil, soussigné. *Clement Gaye*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du dix-neuf jour du mois de prairial l'an
VII de la République française.

Acte de Décès de Henry adriaens
décédé le même jour du mois de prairial
à cinq heure du soir, profession de
de trois ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

fil de François adriaens et
de Anne Marie Boischote

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen François
adriaens, demeurant à Yssche, profession
de vendeur de bois qui a dit être parent
désunt, et par le Citoyen Jean Ericx
demeurant à Yssche, profession de forgeron, qui
a dit être amis d'adriaens

Et ont signé la signature de François
adriaens
Ericx

Constaté par moi Clement Aye adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Aye

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du jour du mois de prairial l'an
VII de la République française.

Acte de Décès de Jean Baptiste Charliers
décédé le vingt-neuf jour du mois de prairial
à quatre heure du soir, profession de
de Sept Mo ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

fil de Jean Charliers, et
de Marianne Vanpee

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean
Charliers, demeurant à Yssche, profession
de Cultivateur, qui a dit être parent
désunt, et par le Citoyen Philippe Vanpee
demeurant à Yssche, profession de Cultivateur, qui
a dit être oncle d'adriaens

Et ont signé Jean Charliers
la signature de Philippe Vanpee

Constaté par moi Clement Aye adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Aye

64

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Ysshe
Arrondissement communal de Bruxelles
Du ving uni^e jour du mois de prereal l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *Suzanne Kumps*
décédé le *Ving uni^e* jour du mois de *prereal*
à *27* heure du *soir*, profession de *journalist*, âgé
de *Septent sept* ans, né à *Ysshe*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Ysshe* Epouse
de *Guillaume De Coster*
fille de *Jean Kumps* et
de *Catherine De Houinck*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Jean Baptiste*
De Coster, demeurant à *Ysshe*, profession
de *littérat*, qui a dit être *fils* du
désunt, et par le Citoyen *Jean Van den Schrick*
demeurant à *Ysshe*, profession de *cabartier*, qui
a dit être *consu* des désunt.

Et ont signé *Jean Baptiste De Coster*
Jean Van den Schrick

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Fayé* adjoint Maire
d'Ysshe, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Fayé*

65

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Ysshe
Arrondissement communal de Bruxelles
Du ving uni^e jour du mois de prereal l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *Jean De Kat*
décédé le *Ving uni^e* jour du mois de *prereal*
à *Sept* heure du *soir*, profession de *journalist*, âgé
de *Soixant* ans, né à *Ysshe*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Ysshe* Epouse
de *Jeanne Van haelen*
fils de *Jean De Kat* et
de *Maere De Cock*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Jean*
De Kat, demeurant à *Ysshe*, profession
de *Sieur*, qui a dit être *fils* du
désunt, et par le Citoyen *Pierre Ottaert*
demeurant à *Ysshe*, profession de *littérateur*, qui
a dit être *voisin* du désunt.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *Jean De Kat*
P. Ottaert

Constaté par moi *Clement Fayé* adjoint Maire
d'Ysshe, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Fayé*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *Ving* *un* jour du mois de *Messidor* l'an
an 7 de la République française.

Acte de Décès de *Catherine Maectens*
décédé le *vingt* jour du mois de *Messidor*
à *une* heure du *soir*, profession de *...*, âgé
de *trois* ans, né à *Bruxelles*, Département
de *la Syle*, demeurant à *...*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par la Citoyen *...*
Bergiers, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *parent* du
désunt, et par le Citoyen *Jean Taignans*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
a dit être *voisin* du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *...* Signature de *...*
Bergiers
la *Signature* de *Jean Taignans*

Constaté par moi *Clement Gayé* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Gayé*

ACTE DE DÉCÈS.



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *Ving* *un* jour du mois de *Messidor* l'an
an 7 de la République française.

Acte de Décès de *Thérèse Lorand*
décédé le *Ving* *un* jour du mois de *Messidor*
à *Sept* heure du *soir*, profession de *...*, âgé
de *trois* ans, né à *Bruxelles*, Département
de *la Syle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Jean François*
Contemans, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *parent* du
désunt, et par le Citoyen *Pierre Bergiers*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
a dit être *voisin* du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *...* *Contemans*
la *Signature* de *Pierre Bergiers*

Constaté par moi *Clement Gayé* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Gayé*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d' *Yssche*
 Arrondissement communal de *Bruxelles*
 Du *quatrième* jour du mois de *thermidor* l'an
onzième de la République française.

Acte de Décès de *Cornille François Guillemens*
 décédé le *troisième* jour du mois de
sept heure du *soir*, profession de *...*, âgé
 de *un mois* ans, né à *Yssche*, Département
 de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

fil de *Jean François Guillemens* et
 de *Anne Marie Van der Au*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Anne Marie*
Van der Au, demeurant à *Yssche*, profession
 de *journalière*, qui a dit être *merve* du
 défunt, et par le Citoyen *Pierre Burgers*
 demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
 a dit être *ami* du défunt

Et ont signé *Signature de Anne Marie*
Van der Au
Signature de Pierre Burgers

Constaté par moi *Clement Fayé* Maire
 d' *Yssche*, faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil, soussigné. *Clement Fayé*

Il faut énoncer si la per-
 sonne décédée est mariée,
 veuve ou célibataire; et si
 elle est mariée, les noms
 et prénoms du survivant,
 et, s'il est possible de le sa-
 voir, les noms de ses père
 et mère.

On mettra les noms,
 prénoms, profession et
 domicile des témoins, et
 s'ils sont parents, voisins
 ou amis.

Si les déclarans ne sa-
 vent signer, il en sera
 fait mention. Si le décès
 a été constaté à la suite
 d'un accident par un of-
 ficier de police, il en sera
 fait mention, et le procès-
 verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d' *Yssche*
 Arrondissement communal de *Bruxelles*
 Du *quatrième* jour du mois de *thermidor* l'an
onzième de la République française.

Acte de Décès de *Henry Adam*
 décédé le *même* jour du mois de *thermidor*
 à *six* heure du *soir*, profession de *...*, âgé
 de *neuf mois* ans, né à *Yssche*, Département
 de *la Dyle*, demeurant à *...*

fil de *Lambert Adam* et
 de *Marie Sches*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Lambert*
Adam, demeurant à *Yssche*, profession
 de *journalier*, qui a dit être *perve* du
 défunt, et par le Citoyen *Michel de laers*
 demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
 a dit être *ami* du défunt

Et ont signé *Signature de Lambert*
Adam
Signature de Michel de laers

Constaté par moi *Clement Fayé* Maire
 d' *Yssche*, faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil, soussigné. *Clement Fayé*

Il faut énoncer si la per-
 sonne décédée est mariée,
 veuve ou célibataire; et si
 elle est mariée, les noms
 et prénoms du survivant,
 et, s'il est possible de le sa-
 voir, les noms de ses père
 et mère.

On mettra les noms,
 prénoms, profession et
 domicile des témoins, et
 s'ils sont parents, voisins
 ou amis.

Si les déclarans ne sa-
 vent signer, il en sera
 fait mention. Si le décès
 a été constaté à la suite
 d'un accident par un of-
 ficier de police, il en sera
 fait mention, et le procès-
 verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssé
Arrondissement communal de Bruges
Du dix-neuf jour du mois de Thermidor l'an
vii de la République française.

Acte de Décès de Jean Thielenmans
décédé le même jour du mois de Thermidor
à trois heures du Soir, profession de journalier, âgé
de cinquante ans, né à Yssé, Département
de la Gironde, demeurant à Yssé
Cal. Bretonne
fils de Jean Thielenmans et
de Marie Bretonne

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen François
Thielenmans, demeurant à Yssé, profession
de Cultivateur, qui a dit être le père du
défunt, et par le Citoyen Gilles Lamet,
demeurant à Yssé, profession de tailleur, qui
a dit être le fils du défunt

Et ont signé // François Thielenmans
Gilles Lamet

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement d'ajé Mairie
d'Yssé, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné: Clement d'ajé

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssé
Arrondissement communal de Bruges
Du dix-neuf jour du mois de Thermidor l'an
vii de la République française.

Acte de Décès de Nicolas Min
décédé le même jour du mois de Thermidor
à huit heures du matin, profession de Cultivateur, âgé
de septante-cinq ans, né à Yssé, Département
de la Gironde, demeurant à Yssé
fils de Guillaume Min et
de Anne Van regementen toindes delecte

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Joseph
Min, demeurant à Yssé, profession
de Cultivateur, qui a dit être le père du
défunt, et par le Citoyen Jean Min
demeurant à Yssé, profession de Cultivateur, qui
a dit être le fils du défunt

Si les déclarants ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé

Josephus Min

Constaté par moi Clement d'ajé Mairie
d'Yssé, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement d'ajé



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal d'Bruxelles
Du *Vingthuit* jour du mois de *Thermidor* l'an
ouze de la République française.

Acte de Décès de *anne marie Careme*
décédé le *même* jour du mois de *Thermidor*
à *ouze* heure du matin, profession de *journalière*, âgé
de *soixante* ans, né à *Walre*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche* seule
veuve *Lombaerts* selon mariage *totum in*
fil de *et*
de

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Joseph*
Lombaerts, demeurant à *Yssche*, profession
de *bonaeries*, qui a dit être *fils* du
désunt, et par le Citoyen *Alexandre Del range*
demeurant à *Yssche*, profession de *Servant*, qui
a dit être *amis* du désunt

Et ont signé *Josephus Lombaerts*
Alexandre Del range

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Auzé* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Auzé*



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal d'Bruxelles
Du *septième* jour du mois de *fructidor* l'an
ouze de la République française.

Acte de Décès de *jean Baptiste mertens*
décédé le *même* jour du mois de *fructidor*
à *quatre* heure du *soir*, profession de *tisserand*, âgé
de *soixante huit* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche* *veuve*
de *Elisabeth Jaller*
fils de *de Francois mertens Jaller* et
de *Magdalene Vandenschrick Jaller*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *jean Baptiste*
mertens, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *fils* du
désunt, et par le Citoyen *antoine mertens*
demeurant à *Yssche*, profession de *domestique* qui
a dit être *fils* du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *la Signature de Jean Baptiste*
la Signature de Antoine mertens

Constaté par moi *Clement Auzé* adjoint Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Auzé*

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *vingt un* jour du mois de *septembre* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *Joséphine Dangle*
décédé le *même* jour du mois de *septembre*
à *six* heure du *matin*, profession de *...*, âgé
de *trois* jour *ans*, né à *Yssche*, Département
de la *Dyle*, demeurant à *...*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

filles de *Pierre Dangle* et
de *Clémentine Lambert*
Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Pierre*
Dangle, demeurant à *Yssche*, profession
de *Condoué*, qui a dit être *perce* du
défunt, et par le Citoyen *Clement Dangle*
demeurant à *Yssche*, profession de *tonnelier*, qui
a dit être *amis* du défunt

Et ont signé *Pierre Dangle*
Clement Dangle

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Dangle* Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Dangle*

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *quatrième* jour du mois de *Complémentaire* l'an
onze de la République française.

Acte de Décès de *Marianne De Cock*
décédé le *même* jour du mois de *Complémentaire*
à *huit* heure du *matin*, profession de *...*, âgé
de *cinq* ans, né à *Yssche*, Département
de la *Dyle*, demeurant à *...*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

filles de *Edouard De Cock* et
de *Catherine De Vis*
Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Edouard*
De Cock, demeurant à *Yssche*, profession
de *tailleur*, qui a dit être *perce* du
défunt, et par le Citoyen *Clement Dangle*
demeurant à *Yssche*, profession de *tonnelier*, qui
a dit être *consain* du défunt

Et ont signé *Edouard De Cock*
Clement Dangle

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Dangle* Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Dangle*